

Droit des obligations et des biens

**ECTS : 6**

**Description du contenu de l'enseignement :**

Mettre en œuvre ces connaissances fondamentales à l'occasion de la résolution de cas pratiques élémentaires, puis de consultations plus complexes, dans la perspective d'une relative autonomie au cours du stage obligatoire de 3 mois en étude notariale, puis de la poursuite de la formation en vue de l'obtention du Diplôme supérieur de notariat (DSN).

**Compétence à acquérir :**

Maîtriser les connaissances fondamentales relatives aux principales branches du droit des obligations et des biens en rapport avec la formation notariale, à savoir : le contrat de vente, les baux commerciaux, les sûretés réelles et la publicité foncière, l'indivision ...

**Document susceptible de mise à jour - 25/02/2026**

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16